

Exemple de Dépistage Participatif des Risques dans une buanderie d'hôpital

1. Présentation de l'entreprise.

Il s'agit de la buanderie d'un hôpital de 300 lits. Elle comprend :

- Une zone sale avec une salle de tri et 5 machines à laver
- Une zone propre avec une pièce séchoir (6 séchoirs et 14 fils à linge), un corridor de pli, une grande salle (avec le tunnel, la calandre, des tables de pli), un corridor de pesée et de dépôt du linge, une salle de collation, un vestiaire et des sanitaires

Elle occupe 21 salariés : 11 employés et 10 ouvriers ; 14 femmes et 7 hommes ; âgés de 20 à 61 ans.

Au cours de l'année 2005, on a enregistré 296 jours de maladie et 21 jours d'accidents de travail, principalement pour des troubles musculosquelettiques.

2. La demande et les attentes de l'entreprise.

Le plan annuel d'action de l'Hôpital prévoit l'étude de la buanderie, tant du point de vue de son aménagement que de la chaleur excessive qui y règne et de l'embellissement des lieux de travail au sens large.

Lors d'une première visite des lieux de travail, on avait pu mettre en évidence certains non-respects des règles et, notamment le non-respect du principe de « marche en avant » et le tri du linge à même le sol.

3. Introduction du guide de concertation Déparis.

La description ci-dessous reprend les différents points de la procédure d'utilisation recommandée pour le guide Déparis.

3.1 *Choix du guide de concertation Déparis*

Les problèmes rencontrés dans la buanderie sont nombreux et très fortement liés. Il s'agissait dès lors de conduire cette étude de manière structurée, d'avancer pas à pas afin de bien couvrir toutes les conditions de travail et de ne négliger aucun facteur qui puisse les influencer.

Le médecin du travail proposa à la Direction générale de commencer par « débroussailler » la situation de travail au moyen du guide de concertation Déparis, pour approfondir ensuite des points plus complexes.

3.2 *Information par la direction sur les objectifs et engagement de tenir compte des résultats*

Le climat de collaboration a été clair et franc dès le départ. La direction a donné carte blanche pour mettre tout en œuvre à la recherche de solutions qui amélioreraient le travail à la buanderie et s'est engagée à tenir compte des résultats.

3.3 *Accord du Comité de prévention et de protection au travail (CPPT)*

Le guide de concertation Déparis a été présenté au CPPT qui a marqué son intérêt pour cette approche et son utilisation pour l'étude des conditions de travail dans la buanderie.

3.4 *Définition d'un petit groupe de postes formant une "situation de travail"*

La situation de travail a été définie : la buanderie de l'hôpital, hormis le ramassage, la redistribution et l'atelier de couture. Elle forme un ensemble cohérent de postes de travail, une unité fonctionnelle où les postes dépendent les uns des autres.

3.5 *Désignation d'un coordinateur Déparis*

Le médecin du travail a été désigné comme coordinateur Déparis par la direction avec l'accord des salariés. Il participa passivement une réunion Déparis dans un service d'un autre hôpital, afin de se familiariser aux principes de la conduite de la réunion. Le conseiller en prévention interne suivit également en externe une formation à la stratégie SOBANE.

3.6 *Adaptation du guide Déparis à la situation de travail*

Le guide de concertation Déparis « buanderie d'hôpital » a été développé à partir du guide général lors d'une réunion entre le médecin du travail, le conseiller en prévention interne et le chef du service.

3.7 *Constitution du groupe de travail*

Le groupe de travail a été composé de 2 journalières (2 femmes), la personne qui veille au bon déroulement du travail à la buanderie (un homme) et le directeur du département immobilier (un homme). Toutes ces personnes vivent au quotidien cette situation de travail et la connaissent donc parfaitement bien. Chacune reçut la « lettre d'invitation » reprenant la présentation de la réunion et les mots clés des aspects susceptibles d'être discutés dans chaque rubrique.

3.8 Réunion dans un local calme près des postes de travail

La réunion se déroula confortablement dans la salle de collation près des postes de travail.

3.9 Explication par le coordinateur Déparis du but de la réunion et de la procédure

Le coordinateur expliqua le but de la réunion et la procédure. Le conseiller en prévention interne joua le rôle de secrétaire.

3.10 Discussion sur les aspects repris sous chaque rubrique

Les aspects repris sous chacune des 18 rubriques furent discutés assez facilement au cours des 2h30 de la réunion, les participants pouvant suivre aisément grâce à la liste des rubriques et mots clés dont ils disposaient. Les solutions ne furent cependant pas toujours suffisamment concrètes et il fut parfois difficile de déterminer en pratique qui s'occuperait de leur mise en œuvre. L'appréciation du coût fut difficile à évaluer, ce ne fut fait que de manière globale par rubrique.

3.11 Après la réunion, synthèse par le coordinateur Déparis

La synthèse de la réunion Déparis a été présentée au groupe de travail plus de 2 mois après la réunion Déparis, une des personnes du groupe de travail étant entre-temps en incapacité temporaire de travail. Lors de cette 2^{ème} réunion, les participants avaient de façon générale un regard plus critique sur leur poste de travail en ce sens qu'ils changèrent l'appréciation pour 6 situations de travail : 2 passèrent du vert au rouge, 2 du jaune au rouge, 2 du vert au jaune.

La synthèse de la réunion Déparis fut alors finalisée.

3.12 Présentation à la direction et aux organes de concertation

La synthèse fut remise à chaque membre du CPPT, puis discutée en réunion. Les mesures préconisées furent revues globalement et le plan de mise en œuvre fut établi. Il fut décidé de passer de suite au deuxième niveau « Observation » de la stratégie SOBANE en ce qui concerne le bruit, la chaleur et les contraintes ergonomiques.

3.13 Poursuite de l'étude pour les problèmes non résolus, facteur par facteur, au moyen des méthodes de niveau 2, Observation, de la stratégie SOBANE.

Des réunions d'Observation furent organisées durant les deux mois suivants sur ces aspects bruit, chaleur et TMS en se servant des guides SOBANE relatifs à ces domaines de risques.

En parallèle, une information sur les thèmes « principe de marche en avant, hygiène, accidents, ... », fut donnée par le conseiller en prévention et le médecin du travail au personnel de la buanderie.

4. Tableaux de synthèse

4.1 Tableau synoptique

Rubriques	
1. Les locaux et zones de travail	☹
2. L'organisation du travail	☹
3. Les accidents de travail	☹
4. Les risques électriques et d'incendie	☺
5. Les commandes et signaux	☺
6. Le matériel de travail, les outils, les machines	☺
7. Les positions de travail	☹
8. Les efforts et les manutentions	☹
9. L'éclairage	☺
10. Le bruit	☹
11. L'hygiène atmosphérique	☺
12. Les ambiances thermiques	☹
13. Les vibrations	☺
14. L'autonomie et les responsabilités individuelles	☺
15. Le contenu du travail	☺
16. Les contraintes de temps	☹
17. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie	☺
18. L'environnement psychosocial	☺

4.2 Inventaire des propositions d'amélioration et des études complémentaires à réaliser

N°	Qui?	Fait quoi et comment?	Coût	Quand
1.	SIPP, SEPP(MT)	Analyser l'organisation selon le principe de « Marche en avant »	€€€	1 mois
2.	SIPP, SEPP (MT)	Choisir de nouveaux bacs		1 mois
3.	Direction	Analyser la possibilité de libérer du temps (entretien des bacs, des locaux)		
4.	Services techniques	Revoir le problème de sterput côté calandre		
5.	SIPP	Poser des pictogrammes indiquant la toilette réservée exclusivement à la zone sale, les issues de secours		
6.	SIPP	Prévoir un vestiaire pour la zone sale		
7.	Dép. des soins	Rappeler aux services de ne pas mettre de linge propre dans les sacs destinés à être traités à la buanderie		
8.	SIPP, SEPP (MT)	Analyser le modèle des chaussures de sécurité et des gants à usage unique	€	
9.	SIPP	Placer un contact de porte sur le séchoir ancienne génération		
10.	Dép. des soins, SEPP (MT)	Analyser le tri du linge dans les services		
11.	SIPP	Port de gants lors du tri du linge, lors de la sortie du linge du séchoir		
12.	SIPP	Placer une minuterie sur le séchoir ancienne génération		
13.	SIPP	Porter des lunettes de protection contre les risques d'éclaboussures		
14.	SEPP (ergonome)	Analyser les positions utilisées lors du tri du linge à la buanderie		
15.	SIPP	Porter des gants lors de la manipulation des produits lessiviels		
16.	SIPP	Mettre à disposition la procédure établie en cas d'accident		
17.	SEPP (MT)	Revoir la trousse de secours		
18.	SEPP	Former des secouristes parmi le personnel de la buanderie		
19.	Services techniques	Revoir la conformité des prises de courant	€	
20.	SIPP	Former le personnel en matière d'incendie		
21.	SIPP	Analyser les consignes en cas d'incendie		
22.	SIPP	Placer la signalisation adéquate en matière d'incendie		
23.	SIPP	Revoir les commandes et signaux avec le personnel	0	

24.	Services techniques	Revoir le bon fonctionnement des signaux lumineux		
25.	Services techniques	Répertorier le matériel présent à la buanderie	€	
26.	SIPP, SEPP (MT)	Analyser le choix de nouveaux bacs		
27.	Direction	Analyser la possibilité de libération de temps (entretien des bacs)		
28.	Services techniques	Revoir l'état des roues des chariots (et du siège de la camionnette)	€	
29.	SIPP	Analyser la capacité des containers		
30.	Dép. des soins, SEPP (MT)	Éviter de trop remplir les sacs	€	
31.	SIPP, SEPP (MT)	Analyser le choix de nouveaux bacs		
32.	Dép. des soins, SEPP	(Re)- sensibiliser le personnel à l'intérêt d'une bonne manutention (Re)- former le personnel à la manutention		
33.	Services techniques	Replacer les persiennes manquantes	€	
34.	Direction	Libérer du temps pour le nettoyage des luminaires		
35.	SEPP	Analyser le bruit à la buanderie	€€€	
36.	SIPP, SEPP (MT)	Mettre des EPI (bruit) à la disposition des salariés		
37.	SEPP	Revoir l'emplacement des postes de travail par rapport aux sources de bruit		
38.	SIPP, Services techniques	Capoter, isoler, entretenir les machines	€(!)	
39.	SIPP	Mettre une copie des fiches de sécurité à la buanderie		
40.	Dép. des soins, SEPP (MT)	Analyser le tri du linge dans les services		
41.	Dép. des soins	Placer le linge avec matières fécales dans des sacs à part		
42.	SIPP	Mettre à disposition la procédure établie en cas d'accident par le sang		
43.	SIPP	Analyser les mesures à prendre concernant les eaux usées, les rejets dans l'air, le déversement accidentel en eau de surface ou dans les égouts		
44.	SIPP, SEPP (MT)	Former le personnel sur les procédures et les risques		
45.	SIPP, Services techniques	Analyser le « nuage bleu » qui sort du tunnel lorsqu'on met ce dernier en route		
46.	SIPP, SEPP (MT)	Analyser le mode d'évacuation des déchets chimiques et biologiques		
47.	SIPP, SEPP (MT)	Mettre à disposition des salariés des rince-œil, des contenants sécuritaires		
48.	SIPP, SEPP (MT)	Analyser le choix des gants à usage unique et la tenue de travail spécifiques au travail en zone sale		
49.	SIPP, SEPP (MT)	Analyser le modèle des chaussures de sécurité		
50.	SIPP, SEPP (MT)	Analyser l'organisation de la buanderie selon le principe de « Marche en avant »		
51.	Dép. des soins, SEPP (MT)	Séparer la collecte des essuies de cuisine du matériel de nettoyage		
52.	SIPP	Utiliser des chariots distincts pour le transport du linge propre et du linge sale		
53.	Direction	Analyser la possibilité de libération de temps (entretien des locaux)		
54.	SIPP	Installer une porte battante près de la calandre	€€€	
55.	SEPP	Analyser la sécheresse de l'air		
56.	SEPP	Analyser la température		
57.	SIPP, Services techniques	Prévoir des châssis permettant une ouverture plus grande vers l'extérieur		
58.	SIPP, SEPP (MT)	Analyser le choix des vêtements de travail		
59.	Services techniques	Revoir l'état des pneus des chariots (et celui de la camionnette)	€	
60.	Direction	Recadrer le rôle de chaque salarié	0	
61.	SIPP, SEPP	Prévoir une information/formation incendie, secouriste	€	
62.	SIPP	Mettre à disposition des salariés la procédure établie en cas d'accident		
63.	Direction	Analyser la possibilité de renforcer l'équipe	€€€	
64.	Direction	Analyser la possibilité de libération de temps pour le personnel technique		

4.3 Tableaux détaillés

1. Les locaux et zones de travail

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Le linge propre repasse par le secteur de tri du linge sale lorsqu'il va au séchoir, il n'y a pas de séparation réelle entre zone propre et sale
 - revoir l'organisation de la buanderie selon le principe de « marche en avant ». (problème du manque de place ?) (à étudier).
- Bacs : trop petits, abîmés, en nombre insuffisant, sales
 - acheter des bacs en nombre et contenant suffisants (à étudier)
 - les nettoyer plus régulièrement : libérer du temps pour cela. (Un meilleur tri du linge dans les services permettrait de gagner du temps à la buanderie) (cf. plus loin) (à étudier)
- Locaux mal entretenus
 - par manque de temps : libérer du temps (cf. supra). (à étudier)
 - car il y a souvent des absents ?
 - revoir le problème de sterput côté cylindre.
- Déchets non triés correctement
 - revoir la procédure de tri (à étudier)
 - prévoir des containers adéquats
- Les mêmes toilettes et le même vestiaire sont utilisés par le personnel de zone sale et de zone propre
 - indiquer via un pictogramme la présence d'une toilette réservée exclusivement à la zone sale
 - prévoir un vestiaire pour la zone sale
- Issues de secours non signalées
 - prévoir les pictogrammes adéquats

Aspects à étudier plus en détails :

- revoir l'organisation de la buanderie selon le principe de marche en avant
- choix de nouveaux bacs
- libération de temps pour l'entretien
- revoir le tri des déchets



2. L'organisation du travail

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Matériel : Bacs : trop petits, abîmés, en nombre insuffisant, sales
 - acheter des bacs en nombre et contenant suffisants (à étudier)
 - les nettoyer plus régulièrement : libérer du temps pour cela. (Un meilleur tri du linge dans les services permettrait de gagner du temps à la buanderie) (cf. plus loin) (à étudier)
- Linge propre arrivant à la buanderie
 - informer les différents services de ce non-sens

Aspects à étudier plus en détails :

- choix de nouveaux bacs
- libération de temps pour l'entretien des bacs



3. Les accidents de travail

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Chaussures de sécurité non portées par tous
 - mal adaptées : revoir le modèle pour certains salariés (à étudier)
- Linge sale non trié avec gants à usage unique
 - les gants à usage unique ne sont pas assez longs : revoir le modèle (à étudier)
- Chute de linge possible : les bacs sont déformés et ne s'empilent plus bien : acheter des nouveaux bacs
- Heurt : bacs s'empilent difficilement : achat de nouveaux bacs
- Entraînement : le séchoir d' « ancienne génération » peut tourner avec la porte ouverte
 - mettre un contact de porte
- Coupure : lunettes, verre, rasoir, dentier: revoir le tri du linge dans les services (à étudier)
- Piqûre
 - mettre des gants lors du tri du linge
 - revoir le tri du linge dans les services (à étudier)
- Risque de brûlure quand on sort les vêtements du séchoir
 - mettre des gants lors de cette manœuvre
 - placer une minuterie qui empêche l'ouverture de la porte tant que la température à l'intérieur du séchoir n'est pas suffisamment redescendue
- Risque d'éclaboussure avec les produits lessiviels: mettre des lunettes de protection
- Risque de troubles musculosquelettiques: Revoir notamment la position utilisée lors du tri du linge à la buanderie (à étudier)
- Risque de contact cutané avec les produits lessiviels: porter des gants lors des manipulations
- La procédure établie en cas d'accident n'est pas disponible à la buanderie: la mettre à disposition des salariés
- Premiers soins : revoir la trousse de secours, former des secouristes parmi le personnel de la buanderie

Aspects à étudier plus en détails

- Chaussures de sécurité, gants à usage unique
- Choix de nouveaux bacs
- Tri du linge dans les services
- Contraintes ergonomiques (principalement au tri du linge)



4. Les risques électriques et d'incendie

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Certaines prises de courant sont non conformes
 - revoir leur conformité
2. Manipulation des extincteurs non connue pour tous
 - former le personnel à l'utilisation des extincteurs
3. Peu de personnes formées à intervenir en cas d'incendie
 - former le personnel de la buanderie
4. Consignes en cas d'incendie non établies
 - à établir (à étudier)
5. Absence de signalisation en matière d'incendie
 - mettre signalisation

Aspects à étudier plus en détails : consignes incendie



5. Les commandes et signaux

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Méconnaissance des caractéristiques des commandes et signaux
 - revoir leur usage avec le personnel
2. Dysfonctionnement de certains signaux lumineux
 - revoir leur fonctionnement

Aspects à étudier plus en détails : RAS



6. Le matériel de travail, les outils, les machines

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Le matériel n'est pas répertorié
 - répertorier le matériel
2. Bacs :
 - Rouges : lourds, difficiles à manipuler, s'emboîtent difficilement
 - Mal entretenus, coupants (abîmés)
 - remplacer les bacs par de nouveaux bacs gris (cf. supra) (à étudier)
 - libérer du temps pour leur entretien (cf. supra) (à étudier)
3. Chariots : roues en mauvais état
 - revoir l'état des roues
4. Camionnette : un siège est défectueux
 - état du siège à revoir (une autre camionnette est prévue)

Aspects à étudier plus en détails : 1. Achat de nouveaux bacs gris
2. Libération de temps pour l'entretien



7. Les positions de travail

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Inconfort positionnel lors du
 - Tri du linge (les sacs de linge sont déversés à même le sol)
 - étudier la possibilité d'avoir un système plus adapté : prévoir une étude ergonomique (système de table et de tapis roulant ?) (à étudier)
 - Pendaïson des robes sur des cintres suspendus à des cordages placés entre deux murs opposés
 - séchage des robes via un autre système (à étudier)
2. Il n'y a jamais de travail en position assise: prévoir la possibilité du travail en position assise pour certaines tâches (à étudier)
3. Il n'y a pas d'appui confortable pour le travail en position debout
 - prévoir des appuis (à étudier)

Aspects à étudier plus en détails

1. Etude ergonomique générale (poste par poste) du travail à la buanderie, à savoir que le tri du linge semble représenter le poste le plus problématique (tri du linge à même le sol)



8. Les efforts et les manutentions

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Charges mal équilibrées, entraînant de nombreuses torsions et inclinaisons du tronc. Certains sacs arrivent mouillés (sont restés dehors) : ils sont alors excessivement lourds et sont trainés sur le sol
 - revoir la capacité des containers (à étudier)
 - éviter de trop remplir les sacs
2. Bacs mal adaptés
 - une solution serait d'avoir des bacs à fond élévateur, ayant une dimension suffisante. (à étudier)
3. Le personnel a été formé à la manutention mais n'applique pas toujours les bons gestes, par manque de temps
 - re-sensibiliser le personnel à l'intérêt d'une bonne manutention

Aspects à étudier plus en détails : 1. capacité des containers
2. choix du type de bacs



9. L'éclairage

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Éblouissement: replacer les persiennes manquantes
2. Luminaires non nettoyés régulièrement: prévoir du temps pour leur nettoyage (à étudier)

Aspects à étudier plus en détails : libération de temps pour l'entretien



10. Le bruit

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Nécessité de crier pour se faire comprendre, même à 1 mètre
 - étude approfondie du bruit présent au sein de la buanderie (à étudier)
2. Il n'y a pas d'EPI à la disposition des salariés
 - mettre des EPI à leur disposition
3. Postes de travail parmi les sources de bruit
 - analyser la possibilité de placer les postes de travail le plus à l'écart des sources de bruit. (à étudier)
4. Toutes les machines ne sont pas bien entretenues, capotées
 - revoir leur isolation sonore

Aspects à étudier plus en détails : 1. Etude de bruit
2. Etude des emplacements des postes de travail par rapport aux sources de bruit



11. L'hygiène atmosphérique

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Fiches de sécurité des produits disponibles auprès du conseiller en prévention (bureau en dehors de la buanderie):
 - mettre une copie de ces fiches à la buanderie
2. Le linge souillé
 1. N'est pas enroulé s'il est très souillé
 2. N'est pas toujours placé dans les sacs ad hoc
 - revoir le système de tri du linge dans les services (à étudier)
 - placer le linge rempli de matières fécales dans des sacs à part
3. Risque lié au sang : la procédure établie n'est pas disponible à la buanderie: placer cette procédure à la buanderie
4. Il n'y a pas de mesures prises concernant les eaux usées, les rejets dans l'air, le déversement accidentel en eau de surface ou dans les égouts
 - à étudier
5. Il n'y a pas de formation sur les procédures et risques: à prévoir
6. Il y a un « nuage bleu » qui sort du tunnel lorsqu'on met ce dernier en route: à étudier
7. Les déchets chimiques et biologiques ne sont pas évacués correctement: à étudier
8. Pas de rince-œil à disposition: à prévoir
9. Pas de contenant sécuritaire à disposition: à prévoir
10. EPI
 - Travail en zone sale : pas de gants à usage unique, pas de tenue de travail spécifique: à prévoir (à étudier)
 - Chaussures de sécurité non portées par tous, seraient mal adaptées: revoir le modèle pour certains salariés (à étudier)
11. Circuits propre et sale non respectés: revoir l'organisation de la buanderie selon le principe de « marche en avant ». (à étudier)
12. Collecte non séparée des essuies de cuisine du matériel de nettoyage: séparer la collecte des essuies de cuisine du matériel de nettoyage
13. Les mêmes chariots sont utilisés pour le transport du linge propre et celui du linge sale
 - utiliser des chariots distincts pour le transport du linge propre et celui du linge sale
14. Air : poussiéreux: améliorer le nettoyage des locaux (libérer du temps) (à étudier)

Aspects à étudier plus en détails : 1. Tri du linge
2. Eaux usées, rejets dans l'air, déversement accidentel
3. « Nuage bleu »
4. Evacuation des déchets chimiques et biologiques
5. Tenue de travail zone sale, gants à usage unique zone sale, chaussures de sécurité
6. Marche en avant
7. Temps pour entretien



12. Les ambiances thermiques

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Courants d'air près de la calandre: installer une porte battante
2. Sensation d'air sec: à étudier
3. Chaleur des machines (surtout celle de la calandre), forte chaleur dans les locaux en été: à étudier
 - persiennes manquantes à remplacer
 - nouveaux châssis prévus permettront une ouverture plus grande vers l'extérieur
4. Vêtements de travail peu confortables
 - un système veste/pantalon ou tee-shirt /bermuda serait mieux (moins de chaleur car vêtements civils non en dessous)

Aspects à étudier plus en détails : sécheresse de l'air, températures, vêtements de travail



13. Les vibrations

Qui peut faire quoi de concret et quand?

1. Pneus des chariots : mauvais état par manque d'entretien
2. Mauvais état de la camionnette: prévoir une nouvelle camionnette

Aspects à étudier plus en détails : RAS



14. L'autonomie et les responsabilités individuelles

Qui peut faire quoi de concret et quand?

Le chef de la buanderie est perçu comme fort tolérant : les ordres qu'il donne ne sont pas toujours reçus comme tels

- recadrer le rôle de chaque salarié

Aspects à étudier plus en détails : RAS



15. Le contenu du travail

Information/formation :

- Peu de personnel formé au risque incendie
- Pas de secouriste
- La procédure établie en cas d'accident n'est pas disponible
- prévoir information/formation incendie, secouriste
- mettre à disposition la procédure établie en cas d'accident

Aspects à étudier plus en détails : RAS



16. Les contraintes de temps

1. Le travail en retard est difficilement résorbable vu
 - Les jours fériés
 - Les jours de congés
 - Les salariés à ½ temps
 - Les salariés malades
 - Les pannes des machines
 - disposer de plus de personnel (à étudier)
 - avoir plus de personnes à temps plein (à étudier)
 - libérer du temps pour les ouvriers, 9/10èmes des réparations se faisant en interne (à étudier)
2. Travail soutenu après le week-end ou après un congé
 - disposer de personnel en plus (une personne) ces jours-là (à étudier)

Aspects à étudier plus en détails:

1. Disposer de personnel supplémentaire
2. Libérer du temps pour le personnel technique



17. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie

RAS (rien à signaler) hormis même remarque que rubrique 14

Aspects à étudier plus en détails : RAS



18. L'environnement psychosocial

RAS (rien à signaler)

Aspects à étudier plus en détails : RAS



5. Conclusions.

L'application de la stratégie SOBANE a permis de revoir les risques présents à la buanderie et a proposé des solutions très concrètes ou des points à étudier. A ce jour, certaines solutions ont déjà pu être réalisées, d'autres sont prévues, enfin certaines sont en cours de discussion.

La motivation, l'esprit ouvert et collaborant du personnel de la buanderie et de toute la hiérarchie a permis d'avancer de façon très constructive.

Le conseiller interne en prévention de l'Hôpital s'est formé à la stratégie SOBANE afin de pouvoir l'utiliser, non seulement à la buanderie mais aussi dans les autres services.

Cette étude met en évidence l'intérêt, lors d'une étude de poste, d'aborder les problèmes de manière structurée, en partant d'une approche générale simple pour avancer au fur et à mesure dans des études plus poussées, comme le propose la stratégie SOBANE.

Fiches d'aide au guide de concertation Déparis-fille « buanderie d'Hôpital »

1. Les locaux et zones de travail

Les zones de travail

- ✧ Pas de contact avec le linge propre pour les salariés de zone sale

Les déchets

- ✧ Déchets solides placés dans un bassin moyennant gants et papier hygiénique
- ✧ Tuyauteries, pompes, ... pour l'alimentation en produits lessiviels et le traitement des eaux usées, conçues selon les caractéristiques des liquides véhiculés
- ✧ Préservation d'étanchéité des encuvements traversés par des tuyauteries
- ✧ Canalisations contenant des produits lessiviels visibles sur tout leur parcours
- ✧ Mesures prises contre la pénétration accidentelle de liquides dans le sol
- ✧ Incinération de déchets interdite
- ✧ Résidus de filtration des eaux usées et boues d'épuration stockés dans containers étanches

Les locaux sociaux

- ✧ Installations sanitaires et vestiaires séparés pour le personnel de zone sale

3. Les accidents de travail

Les risques mécaniques

- ✧ Prévention d'accidents liés aux différents objets retrouvés dans le linge sale : réflexe de vider les poches, le linge, avant l'envoi à la buanderie. Une campagne par affiches pourrait être opportune.

Produits lessiviels

- ✧ Conduite d'égout pour les aires de stockage.
- ✧ Produits de neutralisation en cas d'accident.

4. Les risques électriques et d'incendie

Le compartimentage des locaux, escaliers: résistance au feu des matériaux d'au moins 30 minutes

6. Le matériel de travail, les outils, les machines

Le chariot idéal :

- ✧ Celui qu'on pousse
- ✧ Barres de poussée : verticales et longues, situées à hauteur de la taille
- ✧ Largeur correspond à celle des épaules
- ✧ Hauteur maximum de 140 cm (pour visibilité optimale)
- ✧ Bonne combinaison de roues directionnelles et de roues pivotantes (conduite facilitée)
- ✧ Pas d'éléments potentiellement blessants.

8. Les efforts et les manutentions

Les charges légères, équilibrées et à bonne hauteur

- ✧ Sacs remplis maximum aux $\frac{3}{4}$ et pas de plus de 10 kg
- ✧ Privilégier emploi de petits sacs
- ✧ Chariots munis de supports à ressort (garder le linge à hauteur des hanches)

7. Les positions de travail

Si travail prolongé en position debout

- ✧ Pied sur un tabouret ou un appuie-pieds
- ✧ Tapis et semelles antifatigue

Positions lors du tri et du lavage :

- ✧ Linge directement dans bacs adéquats
- ✧ Différents types de bacs :
 1. afin d'éviter de trop se pencher pour atteindre le linge situé dans le fond des bacs
 - afin de réduire le tirage et le poussage tout en manœuvrant les bacs pleins de linge (bacs plus légers équipés de roues conçues pour les planchers durs)
- ✧ Chaussures appropriées (atténuent stress sur pieds et bas du dos).

Positions lors pour la récupération du linge, le séchage et le triage :

- ✧ Bacs avec un côté qui s'ouvre et montés sur des tables élévatoires
- ✧ Plate-forme (réduction des postures inconfortables)
- ✧ Tabouret debout/assis (repos entre les opérations)
- ✧ Repose-pied (déplacement du poids du salarié)

Afin de réduire les exigences physiques :

- ✧ Alternier les tâches qui ont recours à différents groupes musculaires et en particulier les tâches faites assises et debout
- ✧ Éviter de travailler d'un seul côté
- ✧ Se tenir droit
- ✧ Ne pas utiliser de chariots trop gros (pourraient constituer un danger)
- ✧ Si la hauteur de la surface de travail ne peut être réglée, veiller à ce qu'elle convienne aux plus grands
- ✧ Avoir des gants adaptés

9. L'éclairage

Éclairage moyen :

- ✧ 300 lux : lavage, pressage, nettoyage
- ✧ 750 lux : inspection

Température des couleurs

- ✧ 4000 K : lavage, pressage, nettoyage
- ✧ 5000 K : inspection

Rendu des couleurs : Ra =80

Indice de protection : IP54

Conception :

- ✧ Inspection : lumière oblique par rapport au linge, lampes de type « lumière du jour »
- ✧ Pressage et calandrage : luminaires montés à faible hauteur, parallèlement à la face avant de la machine
- ✧ Salles de nettoyage à sec : luminaires pour ambiance explosive

11. L'hygiène atmosphérique, les risques chimiques et biologiques

Risques chimiques :

- ✧ Produits lessiviels : en fin de cycle lessiviel, linge sans résidu chimique, dont PH entre 5,5 et 6,5

Risques biologiques :

- ✧ Linge souillé :
 - Enroulé si très souillé, manipulé le moins possible
 - Dans sac imperméable, à portée du salarié, ne traînant pas sur le plancher, de couleur correspondant au contenu
 - Sacs en polyéthylène quand présence de liquides, de médicaments cytotoxiques ou radioactifs, de parasites externes, de pathologie respiratoire sévère
- ✧ Linge contaminé :
 - Dans sac imperméable, double si pas résistant
 - Selon un code de couleurs
 - Ni trié, ni lavé dès son arrivée
- ✧ Eaux usées :
 - Séparation des différents flux d'eaux usées industrielles, domestiques et pluviales
 - Eaux usées industrielles rejetées en eau de surface ordinaire ou en égouts publics, selon certaines conditions.
- ✧ Air :
 - Emissions de buées ... aspirées à endroit où générées
 - Rejets des aérosols, poussières, fumées, gaz, vapeurs, buées, odeurs ... dans l'atmosphère, à hauteur et distance suffisante pour bonne dispersion
- ✧ Contrôle et surveillance :
 - Déversement accidentel en eau de surface ou dans les égouts signalé à la personne compétente

Les procédures en cas d'accident par le sang

- ✧ L'accès aux premiers secours
- ✧ Le nom de la personne responsable à aviser
- ✧ L'hôpital ou le centre de référence

Les déchets chimiques et biologiques

- ✧ Résidus de filtration des eaux usées et boues d'épuration stockés dans containers étanches

Les protections collectives

- ✧ Contenants sécuritaires et pinces pour objets piquants, coupants ou tranchants. Changer les contenants dès qu'à ¾ plein S.

Les vaccinations

- ✧ Hépatite B : obligatoire si buanderie attachée à un établissement de soins
- ✧ Tétanos : recommandé
- ✧ Dépistage de tuberculose (intradermo-réaction ou radiographie du thorax)

L'hygiène

- ✧ Le personnel travaillant dans une zone ne peut entrer dans l'autre. Si passage de zone sale vers zone propre, changer les vêtements de travail et lavage, voire désinfection des mains
- ✧ Local d'entreposage du linge propre : à ce seul usage, sec, bien ventilé, nettoyé et dépoussiéré
- ✧ Chariot pour transport du linge propre : à ce seul usage, propre et désinfecté
- ✧ Recommandations pour le bon usage du linge propre : minimum de manipulations, avec des mains propres, pas trop de réserves, minimum de temps d'attente des chariots dans le couloir

Le renouvellement de l'air

- ✧ Pour les grandes entités, prévoir ventilation naturelle ou artificielle assurant un flux d'air de la zone propre vers la zone sale, zone propre idéalement en surpression
- ✧ Local d'entreposage et du tri du linge sale : air aspiré vers extérieur

13. Les vibrations

Les machines vibrantes

- ✧ Précautions prises pour que les vibrations engendrées par le fonctionnement des machines ne nuisent à la stabilité des constructions